



TECHNICIEN-INSTALLATEUR chauffage-climatisation-sanitaire

Objectifs

Spécialiste du chaud et du froid, il raccorde, règle et met en service chaudières et pompes à chaleur, chauffe-eau solaire et également VMC, climatiseur réversible.

Public visé

Deux profils sont possibles.

- 1) Niveau d'une classe de 1^{re} scientifique ou technique.
- 2) Titre professionnel de niveau V ou CAP/BEP dans le domaine de la plomberie sanitaire ou du froid ou du chauffage ou de l'électricité ou de l'électromécanique avec 2 ans d'expérience professionnelle effective dans le métier appris.

Durée

1260 heures

Intervenant

Formateur expérimenté et diplômé

Modalités de contrôle préalable

Aucun

Certification

Participants

12 maxi

Méthodes pédagogiques

Supports de cours et vidéo projecteur -
Plateformes pédagogiques

Sanction fin de formation

Session d'examen (1 semaine).

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau IV (bac technique) de technicien/ne installateur/trice en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire = module 1

CCP - Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable = module 2

CCP - Préconiser, installer et mettre en service un climatiseur = module 3

CCP - Préconiser et mettre en service des installations de chauffage, de sanitaire et de VMC dans une démarche de développement durable = module 4

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

La formation se compose de 4 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire : installation et raccordement en matériaux de synthèse, en cuivre et en acier des émetteurs de chauffage et/ou des appareils sanitaires et/ou de l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur (8 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2. Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable : réalisation du tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire - organisation d'un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire - mise en œuvre d'une démarche de développement durable lors d'installation de chauffage et de sanitaire (8 semaines).

Module 3. Préconiser, installer et mettre en service un climatiseur : sélection, installation et raccordement d'un climatiseur - réalisation des raccordements électriques des équipements techniques (7 semaines).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 4. Préconiser et mettre en service des installations de chauffage, de sanitaire et de VMC dans une démarche de développement durable : préconisation de solutions d'installation de chauffage, de sanitaire et de VMC - mise en service une installation de chauffage et de production d'ECS utilisant les énergies renouvelables (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : veiller, lors des interventions à ne pas dégrader la performance énergétique des bâtiments (étanchéité), préconiser l'installation d'économiseurs d'eau et l'entretien régulier des équipements pour en optimiser le fonctionnement et la longévité, assurer le tri et la traçabilité des déchets et valoriser les matériaux recyclables, réaliser des aménagements pour les personnes à mobilité réduite.
